



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

N° DEL-2022-077

Nature de l'acte :
**Fonction publique – Personnel
titulaire et stagiaire de la
Fonction Publique Territoriale**

OBJET :
**Modification du tableau des
effectifs de la Ville**

Filière Administrative
Filière Technique
Filière Sociale

Pour ampliation
Pour le Maire
et par délégation

Date de convocation : le 22 septembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 28

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Présents :

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M.
REGARD-TOURNIER, Mme LEON, Mme PIETRZYK, M. CARRY, Adjoint ;

M. DESSAGNE, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme
LESQUERRE, Mme DOUAI, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. DE
VARREUX, M. BURLET, M. JOURDA, Mme DUMOLLARD, Mme
BONIFACIO, M. DE MARTEL, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme BENIER, Maire, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.
M. LAVOUE, Adjoint, a donné pouvoir à M. REGARD-TOURNIER.
M. GUIOTON, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme
GIOVANNONE-EDWARDS.
M. THOMAS, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme PIETRZYK.
M. MILLET, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme JONES.
Mme BEN YOUSSEF TAKATART, Conseillère municipale, a donné
pouvoir à M. DE MARTEL.
M. ORSET, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme LAROUX.

Absente :

Mme VELASQUEZ.

Secrétaire de séance :

Mme BECHTIGER.

EXPOSE

Accusé de réception en préfecture
001-210104196-20220928-DEL-2022-077-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2022

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes et de leurs Établissements Publics,

VU la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34, en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, et que celui-ci doit mentionner sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter.

Monsieur LABRANCHE indique qu'il a été procédé à une mise à jour du format du tableau des emplois de la Ville. Désormais, chaque emploi créé est rattaché à un grade mais également à une fonction afin de faciliter la lecture et la compréhension du tableau.

Monsieur LABRANCHE explique également que certains emplois/grades non pourvus à ce jour n'ont plus lieu d'être ; il est donc proposé de les supprimer.

Monsieur LABRANCHE propose de créer 4 postes à temps non complet (8H) sur le grade d'adjoint technique afin de renforcer le personnel existant dans la gestion du temps méridien. En effet, les inscriptions au niveau de la cantine sont en forte hausse cette année et il est nécessaire d'avoir du personnel pour assurer la surveillance des enfants, notamment en maternelle, et suppléer également les agents de restauration scolaire dans leurs tâches.

Monsieur LABRANCHE ajoute le besoin de créer un poste supplémentaire d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) sur le grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe à temps non complet annualisé (30H45) afin de pallier à l'absence pour maladie d'une ASTEM et faire face aux effectifs en forte hausse des élèves de maternelles sur le temps scolaire et sur le temps méridien.

Monsieur LABRANCHE explique qu'il serait également opportun de créer un poste à temps complet sur le grade d'adjoint technique afin de pouvoir recruter un éventuel agent technique au sein du service cadre de vie et biodiversité.

➤ **Filière Administrative – Suppression de 4 postes au 28 Septembre 2022**

Cadre d'emploi des attachés, rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux

- ❖ Grade : Attaché Territorial
Nombre de poste supprimé : 1

Catégorie de l'emploi : A
Durée hebdomadaire : 35H00

- ❖ Grade : Rédacteur Territorial
Nombre de poste supprimé : 1

Catégorie de l'emploi : B
Durée hebdomadaire : 35H00

- ❖ Grade : Adjoints Administratif Territorial
Nombre de postes supprimés : 2

Catégorie de l'emploi : C
Durée hebdomadaire : 35H00

➤ **Filière Technique – Suppression de 3 postes au 28 Septembre 2022**

Cadre d'emploi des techniciens, agents de maîtrise territoriaux

- ❖ Grade : technicien
Nombre de postes supprimés : 2

Catégorie de l'emploi : B
Durée hebdomadaire : 35H00

- ❖ Grade : agent de maîtrise
Nombre de postes supprimé : 1

Catégorie de l'emploi : C
Durée hebdomadaire : 35H00

➤ **Filière Technique – Création de 4 postes à temps non complet à compter du 1^{er} septembre 2022**

➤ **Filière Technique – Création d'1 poste à temps complet au 28 septembre 2022**

Cadre d'emploi des adjoints techniques

- ❖ Grade : adjoint technique
Emploi : agent technique restauration scolaire/surveillant de cantine
Nombre de postes créés : 4

Catégorie de l'emploi : C
Durée hebdomadaire : 08H00

- ❖ Grade : adjoint technique ou adjoint technique principal de 2^{ème} classe ou de 1^{ère} classe
Emploi : agent cadre de vie et biodiversité
Nombre de poste créé : 1

Catégorie de l'emploi : C
Durée hebdomadaire : 35H00

➤ Filière Sociale – Création d'1 poste à temps non complet au 26 septembre 2022
Cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

- ❖ Grade : agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe
- Emploi : agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Nombre de poste créé : 1

Catégorie de l'emploi : C

Durée hebdomadaire annualisée : 30H45

TABLEAU DES EMPLOIS MUNICIPAUX - SEPTEMBRE 2022

CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	GRADE	Métier H/F	CREES	POURVUS	LIBRES	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO
Filière ADMINISTRATIVE							
ATTACHE TERRITORIAL	A	Attaché hors classe					
		Directeur territorial					
		Attaché principal					
		Attaché	Directeur Général des services Directeur Administration Générale Directeur de la Communication et des relations institutionnelle	3	3	0	35H00
REDACTEUR TERRITORIAL	B	Rédacteur principal 1ere classe					
		Rédacteur principal 2eme classe	Directrice Famille Culture et Solidarité	3	2	1	35H00
		Rédacteur	Coordonnatrice budgétaire et comptable 1 poste libre				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	Adjoint administratif principal de 1ere classe	Responsable Population Chargée de communication Gestionnaire des affaires budgétaires et financières	18	16	2	35H00

		Adjoint administratif principal de 2eme classe	Gestionnaire urbanisme et foncier Agent administratif et d'accueil Gestionnaire marchés publics				
		Adjoint administratif	Responsable scolarité/ATSEM Responsable des ressources humaines Gestionnaire des ressources humaines Assistant administratif Assistant Administratif et d'accueil Chargé d'évènementiel Agent administratif Chargé de l'administration et de l'accueil du service logement et du Centre Communal d'Action Sociale Gestionnaire comptabilité et exécution des marchés 2 postes libres				
SOUS TOTAL FILIERE				24	21	3	
Filière TECHNIQUE							
INGENIEUR TERRITORIAL	A	Ingénieur hors classe		4	4	0	35H00
		Ingénieur principal	Directeur des grands projets Directrice adjointe des services techniques				
		Ingénieur	Directrice des services techniques Directrice des systèmes d'informations				
				Accusé de réception en préfecture 001-210104196-20220926-DEL-2022-077-DE Date de réception préfecture : 03/10/2022			

TECHNICIEN TERRITORIAL	B	Technicien principal de 1ere classe	1	0	1	35H00	
		Technicien principal de 2eme classe					
		Technicien					1 poste libre
AGENT DE MAITRISE	C	Agent de maitrise principal	4	3	1	35H00	
		Agent de maitrise					Responsable Patrimoine Bati Responsable restauration scolaire 1 expert électricité 1 poste libre
ADJOINT TECHNIQUE	C	Adjoint technique principal de 1ere classe	34	29	5	Coordonnateur Voirie Agent entretien CDV biodiversité Agent entretien CDV biodiversité Agent d'entretien bâtiment Agent de maintenance Agent de maintenance	35H00
						Agent de restauration et d'entretien non complet	18H00 (1 poste)
		Adjoint technique Principal de 2eme classe				Agent de restauration et d'entretien Agent entretien CDV biodiversité	35H00
		Adjoint technique				Agent d'entretien et restauration non complet	28H00 (1 poste)
						4 postes libres	8H00 (4 postes)
						Responsable CDV biodiversité Coordonnateur CDV Agent	35H00

Filière POLICE								
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe				0	35H00	
		Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	Responsable du service de Police Municipale	1	1			
		Chef de service de police municipale		0	0			
AGENT DE POLICE MUNICIPALE	C	Chef de police municipal				1	35H00	
		Brigadier-chef principal	Brigadier Brigadier Brigadier 1 poste libre	4	3			
		Brigadier		0	0			
SOUS TOTAL FILIERE				5	4	1		
Filière CULTURELLE								
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe	Directeur école de musique				35H00 (1 poste)	
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe	professeur de solfège professeur de guitare professeur de percussion et de piano professeur de flute et de chant professeur de hautbois professeur de trombone professeur de cor professeur d'éveil musical professeur de saxophone			1		
								11H30
								5H45
								14H30
								12H30
								3H45
								4H45
								2H15
								3H
				8H				
				12		4		
					7			

			professeur de basson professeur de clarinette				3H 4H30
		Assistant d'enseignement artistique					
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	Adjoint territorial de patrimoine principal de 1ere classe		2	1	0	35H00
		Adjoint territorial du patrimoine principal de 2eme classe	Responsable bibliothèque				
		Adjoint territorial du patrimoine	Agent de bibliothèque				
SOUS TOTAL FILIERE				14	10	4	
Filière ANIMATION							
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	Animateur principal de 1ere classe		1		1	35H00
		Animateur principal de 2eme classe	1 poste libre				
ADJOINT D'ANIMATION	C	Adjoint d'animation territorial principal de 1ere classe		16		1	35H00
		Adjoint d'animation territorial principal de 2eme classe	Directeur centre de loisirs				
		Adjoint d'animation territorial	Coordonnateur péri et extra scolaire Animateur 11 postes 3 postes libres				
SOUS TOTAL FILIERE				17	13	4	

Filière SOCIALE						
AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1ere classe				
		Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe	ATSEM 9 postes	10	9	1
SOUS TOTAL FILIERE				10	9	1
SOUS TOTAL GENERAL				113	93	20

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SON PRESIDENT,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs de la Ville à compter du 1^{er} septembre 2022 pour les postes à temps non complet d'adjoints techniques/surveillants de cantine, à compter du 26 septembre 2022 pour le poste à temps non complet annualisé d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles et à compter du 28 septembre 2022 pour les autres suppressions énoncées ci-dessus ainsi que pour la création du poste à temps complet d'agent cadre de vie et biodiversité,

DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants.

FAIT A THOIRY,
LE 28 SEPTEMBRE 2022

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Pierre LABRANCHE

Certifiée exécutoire le 03/10/2022
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse
Et publication ou notification le 03/10/2022



Bureau de réception en préfecture
001-210104196-20220926-DEL-2022-077-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2022